

Formalités douanières, transport de marchandises Suisse

Pour le chauffeur, les documents suivants sont nécessaires:

- passeport ou carte d'identité;
- permis national ou international de conduire
- attestation de conducteur.

Pour le véhicule, les documents suivants sont nécessaires:

- permis national ou international de circulation;
- carte verte internationale d'assurance;
- licence communautaire.

Sources: ITD, juillet 2004
Office fédéral des transports, juin 2002
ASTAG, octobre 1999